

Une agriculture très diversifiée dans les Pays de la Loire

L'agriculture en Pays de la Loire occupe une place centrale dans l'aménagement du territoire, l'emploi et la production de richesse. La douceur du climat, la diversité des sols, liée notamment à l'histoire géologique de la région, point de rencontre entre le Massif armoricain à l'ouest et le Bassin parisien à l'est, la proximité de la façade atlantique, le passage de la Loire, les savoir-faire reconnus, figurent parmi ses grands atouts.

La région au quatrième rang des régions agricoles françaises

Avec une production estimée à 9 % du chiffre d'affaires national, soit environ 6,5 milliards d'euros de biens produits en 2020 auxquels s'ajoutent près de 550 M€ de services, la région se situe au quatrième rang des régions agricoles françaises avec une production similaire à celle de l'Autriche. En 2020, l'emploi agricole représente près de 62 000 actifs permanents, l'emploi dans le secteur agroalimentaire (y compris l'artisanat commercial) près de 63 000 personnes (soit un quart des salariés de l'industrie régionale), auxquelles il convient d'ajouter les emplois associés à la valorisation, à la conservation, à la vente, au transport ou à la recherche.

En outre, l'agriculture contribue fortement à l'aménagement du territoire et à l'identité paysagère régionale. Les surfaces agricoles occupent plus de 2,2 millions d'hectares soit 68 % de l'espace. Cette situation s'explique par la topographie et le climat favorable de la région ainsi que par la moindre importance des zones boisées en Pays de la Loire (15 % du territoire contre 31 % en moyenne nationale). Au cours des dix dernières années (2010-2020), les sols artificialisés ont progressé de 9 %. Sur la période, la surface artificialisée a progressé en moyenne de 3 300 ha par an. Ce rythme a sensiblement décru ces dernières années.

De nombreuses activités sont liées directement à l'agriculture

L'élevage constitue toujours l'orientation principale de l'agriculture régionale avec 61 % de la valeur des productions. Il induit différentes activités comme l'alimentation du bétail, la production laitière, avicole et porcine. La région occupe ainsi la troisième place nationale pour le cheptel des gros bovins (vaches laitières, vaches allaitantes et taurillons). Le cheptel bovin s'élève à 2,3 millions de têtes, ce qui représente 13 % du cheptel français et près d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2020. Les abattoirs régionaux réalisent 14 % des abattages nationaux de gros bovins. Les Pays de la Loire sont aussi la deuxième région de production avicole, avec 23 % de la production nationale et 29 % des abattages nationaux, et la deuxième région d'élevage porcin avec 12 % du cheptel français.

Cette agriculture se caractérise aussi par la grande diversité des productions végétales. Ainsi, aux côtés des surfaces fourragères et céréalières, les cultures spécialisées comme l'horticulture, l'arboriculture (pomiculture essentiellement), le maraîchage (notamment la mâche, la tomate et le concombre) ou la production de plantes médicinales et à parfum occupent une place importante, notamment en termes d'emplois. La région s'illustre dans le domaine des semences

(notamment les semences potagères) et par le fait qu'elle dispose de deux terroirs viticoles différents : le vignoble d'Anjou-Saumur et celui du Pays nantais. En 2020, 44 % de la surface agricole est occupée par des prairies et 38 % par des céréales et oléoprotéagineux. Sous l'angle du nombre d'exploitations, les grandes cultures deviennent la première orientation économique de production ; elle est la seule à avoir progressé au cours des dix dernières années.

Un secteur agroalimentaire puissant

La diversité et le poids des productions ont permis l'essor d'un secteur agroalimentaire puissant qui a réalisé, en 2019, un chiffre d'affaires de 13 milliards d'euros dont 1,2 milliard à l'export. Les Pays de la Loire se situent au deuxième rang des régions agroalimentaires françaises en matière d'emploi salarié. Les activités de transformation de la viande et du lait sont particulièrement importantes. Elles bénéficient de la présence de grands groupes nationaux, notamment Bigard (Socopa Viandes, Charal) ou Terrena (Elivia) dans la transformation de viande de boucherie, et LDC (Arrivé, SNV) ou Terrena (Galliance) dans la transformation de viande de volaille. Dans l'industrie laitière ligérienne (Bel, Lactalis, Savencia ...), les unités de fabrication de fromages mobilisent près des deux tiers des effectifs.

La qualité des produits, la traçabilité, l'identification à un territoire, la présence de pôles de compétitivité, le respect de l'environnement, sont des critères importants pour l'agriculture régionale.

La démarche de qualité est notoire

Les Pays de la Loire sont une importante région pour la production sous signe officiel de qualité (SIQO). En 2019, on dénombre 159 produits sous signe officiel de qualité : 30 produits sous AOP/AOC (Appellation d'origine protégée/Appellation d'origine contrôlée), pour l'essentiel viticoles, 19 IGP (Indication Géographique Protégée) et 109 produits Label Rouge, majoritairement en produits carnés, et 1 STG (spécialité traditionnelle garantie). En 2020, 18 % des exploitations régionales produisent sous SIQO. Par ailleurs, 35 % des abattages nationaux de poulets sous signe de qualité s'effectuent dans la région en 2020.

La région compte près de 4 000 exploitations certifiées en agriculture biologique. Elle occupe la première place pour les poulets de chair certifiés bio et la deuxième pour les vaches laitières, les cultures fourragères et les poules pondeuses. En 2020, les Pays de la Loire se situent au quatrième rang pour la surface exploitée en agriculture biologique. Les 244 000 ha d'agriculture biologique, dont 52 300 ha en cours de conversion, représentent 11,7 % de la surface agricole régionale, pour un objectif national fixé à 15 % en 2022. En 2019, 26 M€ d'aides au titre de l'agriculture biologique ont été versées aux exploitants agricoles. Enfin, une nouvelle tendance se dessine avec la volonté des agriculteurs de se rapprocher du consommateur en choisissant davantage les circuits courts de distribution. En 2020, les exploitations commercialisant en vente directe ou avec un seul intermédiaire représentent 20 % des exploitations régionales.

Une exploitation sur huit réalise des activités de transformation à la ferme, notamment en vinification ou en transformation ou découpe de viande. Enfin, 15 % des exploitations ont des activités de diversification en 2020, trois fois plus qu'il y a dix ans : l'énergie renouvelable (vente d'énergie solaire / photovoltaïque) et le travail à façon (en particulier pour d'autres exploitations) sont les activités privilégiées.

L'agriculture induit de nombreuses activités de recherche

Les activités de recherche ont permis de nombreux progrès dans la traçabilité des produits (avec l'aide des TIC), dans l'amélioration des cheptels et des semences ainsi que dans le contrôle de la qualité. La région est ainsi membre, avec la Bretagne, du pôle VALORIAL, consacré au secteur agro-industriel. Du fait d'une concentration unique en Europe d'entreprises, de laboratoires et de structures de recherche-formation du secteur du végétal, les Pays de la Loire disposent aussi, en association avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale : VEGEPOLYS VALLEY. Celui-ci stimule et accompagne la co-conception des innovations, de l'amont à l'aval, selon 3 axes de production (innovation variétale des semences et plants, santé du végétal, nouvelles technologies des systèmes de production) et 4 axes pour le développement des usages des végétaux (alimentation humaine et animale, végétal urbain, nutrition prévention santé, agromatériaux et biotransformation).

L'agriculture en Pays de la Loire peut se reposer sur une formation agricole de qualité : la région compte près de 22 000 élèves et apprentis à la rentrée 2021, faisant d'elle l'une des principales régions de formation agricole française. Avec un taux de réussite global de 91,9 % en 2021, en repli par rapport à 2020, la région des Pays de la Loire maintient sa position au-dessus de la moyenne nationale aux examens de l'enseignement agricole. La présence de plusieurs pôles d'enseignement supérieur agricole ou agroalimentaire est enfin le signe d'un dynamisme et d'une excellence régionale reconnus : site d'Angers Agro Campus Ouest, École supérieure d'Agriculture (ESA) à Angers, ONIRIS (école nationale vétérinaire et école d'ingénieurs en agroalimentaire) et l'École Supérieure du Bois à Nantes.

L'enjeu environnemental et social de l'agriculture est pris en compte

Les critères environnementaux s'imposent aujourd'hui largement dans l'agriculture régionale. De nombreux efforts ont été réalisés mais restent à poursuivre. Par exemple, la qualité de l'eau a imposé le classement de la totalité de la surface agricole régionale en zone « vulnérable » par rapport aux nitrates.

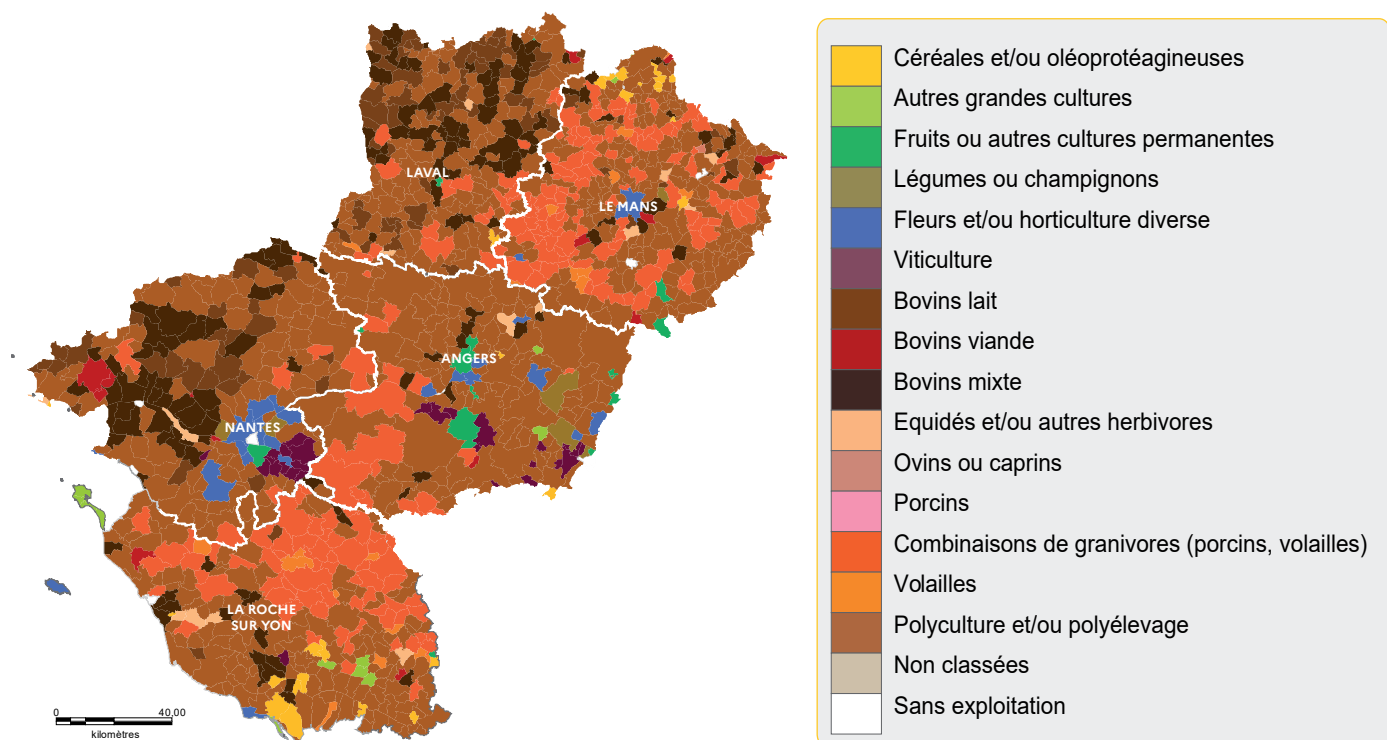
Les agriculteurs sont engagés pour préserver l'environnement (mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau, effacement d'ouvrages, protections de captages d'eau potable et plan Ecophyto). De plus, l'accroissement de la population, lié au développement économique de la région, fait émerger des conflits d'usage concernant le foncier agricole et artificialisé.

Enfin, le maintien de l'agriculture en Pays de la Loire et de toutes les activités économiques qu'elle induit, passe par le renouvellement de la population active. En effet, en 2020, plus de la moitié des chefs d'exploitation a plus de 50 ans et plus du tiers plus de 55 ans ; l'installation des jeunes agriculteurs constitue donc un enjeu important. En 2020, on compte 531* installations aidées en Pays de la Loire, en repli par rapport à 2019.

La question du devenir des exploitations se pose plus particulièrement pour les exploitations dont le chef ou un coexploitant est âgé de plus de 60 ans. En 2020, elles sont plus de 4 700 et cultivent 233 000 hectares. Dans plus d'un tiers des cas, le devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années n'est pas connu. Pour un autre tiers, aucun départ du chef n'est entrevu pour l'instant et, une fois sur cinq, une transmission de l'exploitation est projetée, le plus souvent dans un cadre familial. Enfin, la disparition de l'exploitation pour l'agrandissement d'autres fermes ou pour un usage non agricole est une hypothèse plus rarement envisagée.

* Nombre d'engagements juridiques de DJA dans l'année

Carte 1 : spécialisation de la production agricole en 2020 (17 postes)
Orientation technico-économique (OTEX) à l'échelle communale



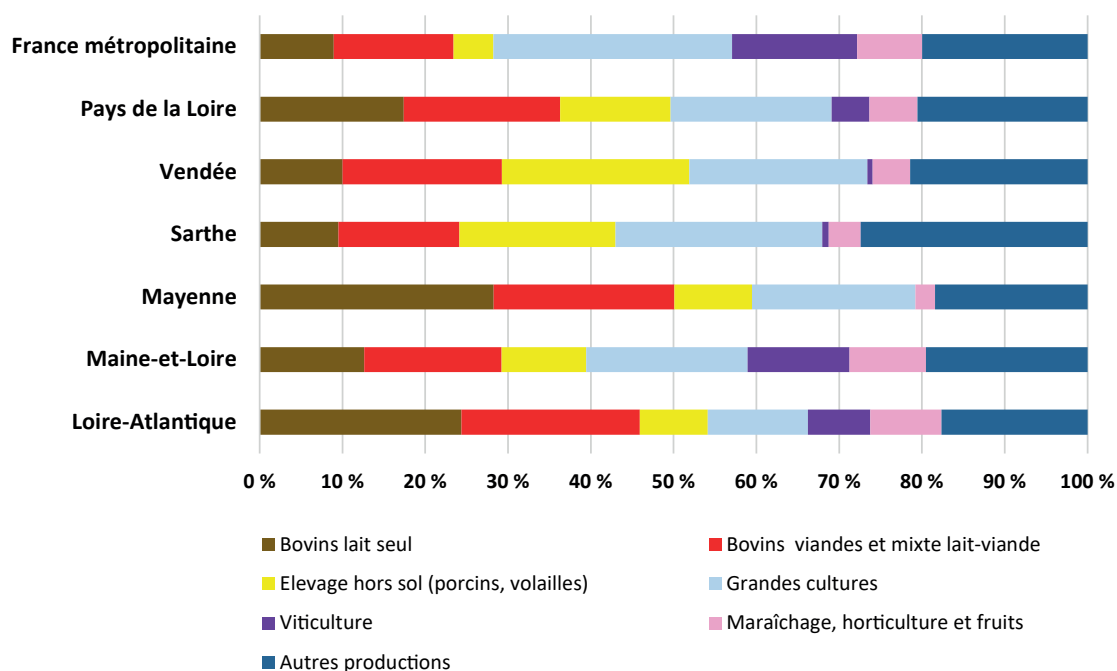
Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (données provisoires)
© IGN-Admin Express 2020
© MAA-DRAAF Pays de la Loire

Tableau 1 : productions agricoles régionales en valeur (millions d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (sd)	2020 (p)	% France
Productions végétales (hors subventions)	2 563	2 673	2 898	2 648	2 614	2 642	2 361	2 475	2 540	2 570	2 505	6 %
Céréales	775	832	1 087	795	831	811	583	696	687	748	624	6 %
Oléagineux	103	139	156	106	96	91	103	122	96	96	111	5 %
Plantes fourragères	691	759	739	744	691	706	678	647	637	697	653	12 %
Légumes frais et pommes de terre	285	245	268	262	253	259	266	253	251	288	294	4 %
Horticulture (hors pépinières)	119	122	126	128	113	113	108	106	102	103	104	12 %
Vins d'appellation et autres vins	242	236	176	258	276	292	255	265	386	236	319	3 %
Fruits	178	165	167	180	149	159	157	176	170	184	179	5 %
Autres produits végétaux	169	176	179	175	205	210	210	212	211	219	221	6 %
Productions animales (hors subventions)	3 407	3 781	4 087	4 196	4 226	4 061	3 825	4 039	3 991	4 085	3 980	15 %
Gros bovins	724	763	958	986	914	952	860	846	821	812	766	12 %
Veaux	143	158	187	195	201	202	202	201	202	197	199	21 %
Porcins	323	352	380	379	343	318	335	347	320	388	372	12 %
Volailles et œufs	877	996	1 106	1 096	1 046	1 040	1 009	1 065	1 021	984	946	20 %
Ovins et caprins	18	17	16	17	18	18	18	18	18	18	19	2 %
Lait et produits laitiers de vache	1 107	1 269	1 226	1 309	1 489	1 300	1 182	1 347	1 390	1 464	1 447	16 %
Autres produits animaux	216	227	216	213	216	232	220	215	218	222	231	14 %
Production totale des services	461	467	492	498	517	525	525	531	549	563	546	12 %
Production totale (hors subventions)	6 431	6 922	7 478	7 342	7 357	7 228	6 711	7 045	7 080	7 218	7 031	9 %

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture - Base 2010

Graphique 1 : les OTEX des exploitations agricoles en 2020



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Carte 2 : emploi salarié dans les établissements agroalimentaires employeurs de 10 salariés et plus

